



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

banques et établissements financiers

Question écrite n° 86575

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la signature d'accords d'échange de renseignements en matière fiscale avec un certain nombre de pays. Il désire connaître les résultats de ces accords.

Texte de la réponse

Depuis la réunion ministérielle du G20 qui s'est tenue en mars 2009, la France a signé vingt-six accords d'échange de renseignements à des fins fiscales. Parmi ces vingt-six accords signés, quinze sont entrés en vigueur au cours des cinq derniers mois et quatre autres ont déjà été approuvés par le Parlement français. Il est encore trop tôt pour tirer un premier bilan de l'application de ces accords, mais la représentation nationale sera tenue informée chaque année à l'automne des résultats de cette dernière.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86575

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 2010, page 8979

Réponse publiée le : 15 février 2011, page 1487